



CHARTRE DU RALLYE

SAMEDI 3 AOÛT 2024

Le rallye est ouvert à tout type de voilier sans licences, mais qui adhère à un club de voile affilié à la Fédération Française de voile.

Le rallye est ouvert à tout type de voilier. Seul le RIPAM s'applique pour les participants.

1- PROGRAMME

Vendredi 2 août 2024 de 17h 00 à 18h 30 :

maison de la mer, rue de Trozoul, port de Trébeurden.

- Inscriptions.
- Remise des instructions du rallye.

Samedi 3 août 2024 :

- Briefing à 8h 00, à la maison de la mer.

- Sortie du port : 8h 30

- Départ donné 5 mn après les départs de régates.

Les bateaux en rallye devront suivre le parcours de la régates si possible.

- Pique nique du midi à la plage carrée, à l'embouchure du Léguer.

Chaque bateau doit prévoir son pique nique. Il sera possible de débarquer sur la plage (embarcations prévues).

- 19h 30 : proclamations des résultats à la maison de la mer, rue de Trozoul, Trébeurden.

- Pot et Barbecue offerts à suivre

2 - INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

- Les participants au Rallye ne doivent pas gêner les voiliers qui régates sur les différents parcours.

- Des cahiers de parcours seront distribués aux participants au rallye lors de l'inscription.

- Néanmoins les routes de ralliement seront laissées à la discrétion des participants, mais si les participants suivent le parcours de la régates, ils auront un classement qui leur donnera des points s'aditionnant aux points obtenus en répondants aux questions posées.

- En cas de changement de port d'arrivée, les participants au rallye doivent prévenir l'organisation.

3 - COMMUNICATION RADIO

- Une VHF en état de fonctionnement est obligatoire.

- CANAL 06



4 - DÉCISION DE PARTICIPER

- Le skipper d'un bateau est seul responsable de son bateau et de son équipage.
- Il lui incombe de participer ou non à l'étape de ralliement selon les conditions météo et son expérience.
- Par son inscription, le skipper décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel ou corporel).
- En cas de décision d'un skipper de ne pas ou de ne plus participer à une étape de ralliement, il doit informer le comité de course sur le canal VHF dédié ou d'en informer un membre du comité d'organisation par téléphone.

5 - ASSURANCE

- Le skipper/propriétaire du bateau atteste en signant l'inscription la validité d'une assurance responsabilité civile le concernant ainsi que les membres de son équipage.
- Le bateau quant à lui doit être assuré au minimum dans la zone de navigation pour les dommages causés à un tiers

6 - INSCRIPTIONS

- Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

7- DROITS A PAYER

- Les droits sont de 40 €, inscription sur le site du Yacht-Club (<https://www.helloasso.com/associations/yacht-club-de-trebeurden/evenements/buzulzo-2024>).
- ou le vendredi 02/08/2024 entre 17 h et 18h30), recouvrant :
 - La participation aux parcours
 - La gratuité du port de Trébeurden pour les nuits du 2 au 3 août et du 3 au 4 août du 17 au 18 août 2024
 - Le pot de remise des prix du 3 août à la maison de la mer suivi d'un barbecue
 - L'inscription est remboursable en cas d'annulation par le comité d'organisation

8. ANIMATION

- Outre la partie navigation, le comité d'organisation vous propose tout au long du parcours une partie animation.
- L'objectif est bien entendu de s'amuser, de favoriser la convivialité entre les participants, mais aussi de permettre d'établir un classement qui désignera le vainqueur du groupe Rallye à travers des animations que vous découvrirez le matin du rallye sur le site What's App de la Buzulzo (Flash Code disponible le vendredi soir à la confirmation d'inscription).
- Chaque jeu donnera lieu à un classement, par place et donc par point.
- Les équipages ne participant pas à tel ou tel jeu obtiennent zéro point.
- Un classement du temps de parcours en temps compensé sera de plus pris en compte.
- Le vainqueur est celui qui obtient le plus de points.

ANNEXE:



HORAIRE DES MARÉES AU PORT DE TRÉBEURDEN

- le vendredi 02/08/2024:

PM: 18h 00. Coefficient 55.

Ouverture du port de 14h 01 à 22h 20.

- le samedi 03/08/2024:

PM: 06h 32. BM: 12h 51. PM: 18h 48. Coefficient 64.

Ouverture du port : 02h 43 à 10h 44 - de 14h 56 à 23h 00.

- le dimanche 04/08/2024:

PM 07h 17. BM: 13h 35. Coefficient 76.

Ouverture du port : de 03h 33 à 11h 22; de 15h 42 à 23h 37

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- L'attention des participants est attirée sur le respect de la réglementation en vigueur dans les zones Natura 2000 traversées .

Les informations environnementales utiles aux plaisanciers sont disponibles sur le site www.protegeonslamer.bzh.

- Nous vous invitons à faire votre possible pour respecter et faire respecter à toute personne à bord les principes et les conseils de la « Charte du plaisancier éco-responsable » :

Avant le départ en mer :

- J'évite les emballages plastiques à usage unique.

- Je privilégie les produits locaux, de saison, les emballages recyclables, les produits - d'entretien respectueux du milieu naturel (labels Ecolabel, Ecocert...).

Au port :

- j'utilise les équipements sanitaires à quai (WC, douche, vaisselle...) ainsi que la pompe d'aspiration pour la vidange de mes eaux noires, située sur le ponton des services.

- Mon bateau ne reste pas branché en permanence aux bornes électriques.

En mer :

- Je trie mes déchets et les rapporte au port, y compris les mégots.

- Je les répartie dans les conteneurs de tri sélectifs disponibles dans les ports de plaisance.

- J'utilise les sacs « gestes propres » et cendriers de poche fournis par la capitainerie du port si besoin.

- Je respecte une distance de sécurité vis à vis des animaux marins en évitant de couper les trajectoires d'évolution.



- Je limite mes actions de pêche à ma consommation familiale et immédiate en respectant les réglementations (matériel, tailles, quantités, périodes, marquage...).

Au mouillage :

- Je vérifie l'existence ou non de dispositions particulières (Réserves Naturelles, sites Natura 2000) et ne débarque pas sur les îlots en période de reproduction.
- Je gère ma vitesse d'approche pour ne pas gêner les autres usagers et éviter la formation de vagues.
- Je privilégie les bouées et coffres d'amarrage.
- J'ancre dans les zones sableuses en évitant les herbiers.
- Je limite le niveau sonore à bord.
- J'évite de faire tourner le moteur.
- J'utilise si possible des toilettes équipées de bac à eaux noires et dans tous les cas pas à proximité des côtes.

L'entretien du bateau :

- Je privilégie l'application d'antifouling minimisant l'impact sur le milieu marin.
- Je me renseigne sur les alternatives aux antifouling qui seraient adaptées à mon usage.
- J'effectue le carénage sur les aires dédiées comportant des installations de rétention et de traitement, je me renseigne sur les bonnes pratiques de carénage (vent, tri des déchets,).
- Je ne rejette pas d'huile, de liquide de refroidissement ou d'hydrocarbure dans la mer (je m'équipe d'un kit d'absorbants utilisable en cas d'incidents, + pompe à main pour le ravitaillement en carburant + nable anti débordement...).
- J'évite de rincer mon bateau à l'eau douce.

ZONE DE COURSE

